



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revendications

Question écrite n° 112052

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les revendications exprimées par l'association des anciens combattants et résistants du ministère de l'intérieur (AACRMI). L'AACRMI demande que l'appellation « d'ancien combattant » soit maintenue pour les personnes s'étant battues pour notre pays au cours des différents conflits et qu'elle ne soit pas remplacée par le terme « vétéran » qui, en France, n'a pas la même connotation que dans les pays anglo-saxons. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112052

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12615